

Le 13 mars 2012

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 13 mars 2012 à 19h30.

**PRÉSENTS**

Madame Manon Trudel, mairesse

Monsieur Yves Charlebois, conseiller  
Madame Penny Boulianne, conseillère  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Monsieur Michel Bourdeau, conseiller  
Madame Valerie Kirkman, conseillère

**ABSENTE**

Madame Marlène Lapointe, conseillère

**AUSSI PRÉSENTS**

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier  
Madame Lily Ducharme, secrétaire-trésorière adjointe

\*\*\*\*\*

2012-03-058 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman  
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil du 13 mars 2012 à 19h32.

ADOPTÉE

2. **MOT DE LA MAIRESSE**

2012-03-059 3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau

D'ACCEPTER l'ordre du jour sans modification.

ORDRE DU JOUR– AGENDA		
Séance ordinaire du conseil du 13 mars 2012		
Item		
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	OPENING OF THE SESSION
2	MOT DE LA MAIRESSE	WORD FROM THE MAYOR
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	APPROVAL OF THE AGENDA
4	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	ADOPTION OF MINUTES
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTION PERIOD OF ITEMS THAT ARE NOT ON THE AGENDA

Le 13 mars 2012

6	<b>AFFAIRES DU CONSEIL</b>	<b>COUNCIL'S AFFAIRS</b>
6.1	<i>Nomination du maire suppléant / mairesse suppléante</i>	<i>Nomination of the Mayor Substitute</i>
7	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>ADMINISTRATION</b>
7.1	<b>GREFFE</b>	<b>SECRETARIAL AFFAIRS</b>
7.1.1	<i>Adoption du règlement numéro 553-1 amendant le règlement numéro 2006-553 déléguant au directeur général et certains employés municipaux de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence, au nom de ladite municipalité</i>	<i>Adoption of By-law 553-1 amending the By-law number 2006-553 delegating to the DG and the certain municipal employees of the municipality of Terrasse-Vaudreuil, the power to authorize spending and to sign a contract as a consequence, in the name of the aforementioned municipality</i>
7.1.2	<i>AVIS DE MOTION - Règlement numéro 618 abrogeant le règlement numéro 611 et ses amendements 611-1 et 611-2 imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services ou activités de la municipalité</i>	<i>NOTICE OF MOTION - Law Number 618, repealing By-law number 611 and its amendments 611-1 and 611-2 imposing a tariff and management criteria for funding, administration and control of certain goods, services or activities the municipality</i>
7.1.3	<i>Adoption du règlement numéro 619 abrogeant le règlement numéro 99-475 sur les compteurs d'eau et ses amendements</i>	<i>Adoption of By-law number 619 repealing By-law number 99-475 on water meters and its amendments</i>
7.1.4	<i>Modification Article 2 – Règlement numéro 615-1</i>	<i>Modification Article 2 – Bylaw number 615-1</i>
7.2	<b>TRÉSORERIE</b>	<b>TREASURER'S AFFAIRS</b>
7.2.1	<i>Comptes à payer et déjà payés au 29 février 2012</i>	<i>Accounts payable and already paid on February 29<sup>th</sup>, 2012</i>
7.2.2	<i>Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2011</i>	<i>Deposit of the financial statement and the report of the external auditor for the financial year 2011</i>
7.2.3	<i>Remboursement taxe spéciale d'eau – piscine – matricule 6527 86 3178</i>	<i>Refund special tax of water - swimming pool – Registration number 6527 86 3178</i>
7.2.4	<i>Mandat de vérification – reddition des comptes du programme de la TECQ 2010-2013</i>	<i>Audit mandate - accountability program of the 2010-2013 TECQ</i>
7.3	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>HUMAN RESOURCE</b>
7.3.1	<i>Engagement des coordonnateurs(trices) - Camp de jour et Piscine municipale – Année 2012</i>	<i>Hiring of the coordinators - Day camp and municipal pool – Year 2012</i>
7.3.2	<i>Autorisation d'engagement du personnel temporaire – Période estivale 2012</i>	<i>Authorization to hire temporary staff - Summer season 2012</i>
8	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>PUBLIC SECURITY</b>
8.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service de sécurité incendie</i>	<i>Activity report of the Fire Department</i>

Le 13 mars 2012

8.2	<i>Autorisation – Transfert de propriété de véhicule</i>	<i>Authorization – Property transfer of vehicle</i>
9	<b>TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>	<b>PUBLIC WORKS, WATER SUPPLY AND SEWER</b>
9.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service des travaux publics</i>	<i>Activity report of the Public Works Department</i>
9.2	<i>Adjudication de contrat / Appel d'offres pour l'entretien du réseau d'éclairage public</i>	<i>Awarding of contract / Call for tenders for maintenance of public lighting network</i>
9.3	<i>Programme TECQ 2010-2013 – Engagement de la municipalité – Approbation de la programmation de travaux</i>	<i>TECQ program 2010-2013 - Commitment of the municipality - Approval of the programming work</i>
9.4	<i>Adjudication de contrat – Appel d'offres pour la réhabilitation du réseau d'aqueduc 3<sup>e</sup> Boulevard entre la 1<sup>re</sup> Avenue et la 7<sup>e</sup> Avenue et une partie du boulevard de l'Église ouest</i>	<i>Awarding of contract - Call for tenders for the rehabilitation of the waterworks 3<sup>rd</sup> Boulevard between 1<sup>st</sup> Avenue and 7<sup>th</sup> Avenue and part of the Boulevard de l'Église west</i>
9.5	<i>Autorisation et engagement de la municipalité Projet numéro de dossier 556201- Réhabilitation du réseau d'aqueduc</i>	<i>Authorization and commitment of the municipality project file number 556201 - Rehabilitation of water system</i>
9.6	<i>Adjudication de contrat – Équipement incendie - Boyaux</i>	<i>Awarding of contract - Fire equipment - Hoses</i>
10	<b>URBANISME, MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>URBAN PLANNING, INSPECTIONS AND PERMITS AND ENVIRONMENT</b>
10.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service des permis et des inspections</i>	<i>Inspection and permits Services deposit report</i>
11	<b>LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE</b>	<b>RECREATION, CULTURE AND SOCIAL AFFAIRS</b>
11.1	<i>Dépôt du rapport des activités de la bibliothèque</i>	<i>Library deposit report</i>
12	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR</b>	<b>QUESTION PERIOD ON SUBJECTS ON THE AGENDA</b>
13	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>	<b>CLOSING OF THE SITTING</b>

ADOPTÉE

2012-03-060 4.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2012**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU*

*D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2012 sans modification.*

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

Le 13 mars 2012

**2012-03-061 6.1 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT / MAIRESSE SUPPLÉANTE**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU*

*DE NOMMER les conseiller(ères) suivants(es) à titre de maire suppléant / mairesse suppléante pour les périodes suivantes :*

<i>Madame Valérie Kirkman</i>	<i>14 mars 2012 au 14 août 2012</i>
<i>Monsieur Yves Charlebois</i>	<i>15 août 2012 au 15 janvier 2013</i>
<i>Madame Penny Boulianne</i>	<i>16 janvier 2013 au 11 juin 2013</i>
<i>Monsieur Jean-Pierre Brazeau</i>	<i>12 juin 2013 au 12 novembre 2013</i>

*Le maire suppléant / mairesse suppléante peut remplacer la mairesse à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour les séances publiques.*

**ADOPTÉE**

**2012-03-062 7.1.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 553-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2006-553**

*Une dispense de lecture est demandée.*

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU*

*D'ADOPTER le règlement numéro 553-1 intitulé :*

*« Règlement numéro 553-1 amendant le règlement numéro 2006-553 déléguant au directeur général et certains employés municipaux de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence, au nom de ladite municipalité ».*

**ADOPTÉE**

**7.1.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 618**

*Un AVIS DE MOTION est par la présente donné par monsieur Michel Bourdeau, conseiller, à l'effet qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement numéro 618 imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services ou activités de la municipalité sera proposé pour adoption, effectif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et abrogeant le règlement numéro 611 et ses amendements 611-1 et 611-2.*

**2012-03-063 7.1.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 619 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 99-475 SUR LES COMPTEURS D'EAU ET SES AMENDEMENTS**

*Une dispense de lecture est demandée.*

*Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU*

*D'ADOPTER le règlement numéro 619 intitulé :*

Le 13 mars 2012

« Règlement numéro 619 abrogeant le règlement numéro 99-475 et ses amendements pour fournir des compteurs d'eau à tout bâtiment ou établissement de consommateur dont la quantité d'eau excède le niveau de consommation ordinaire afin de mesurer la quantité d'eau fournie, pour fixer le tarif de consommation d'eau et pour fixer le tarif de la location des compteurs d'eau ».

ADOPTÉE

**2012-03-064 7.1.4 MODIFICATION ARTICLE 2 – RÈGLEMENT NUMÉRO 615-1**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU

QUE L'ARTICLE 2 du règlement 615-1 est modifié pour se lire ainsi :

« L'article 2 du règlement 615 est remplacé par le suivant :

Le conseil est autorisé à exécuter des travaux de réhabilitation du réseau d'aqueduc sur le 3<sup>e</sup> Boulevard entre la 1<sup>ere</sup> Avenue et la 7<sup>e</sup> Avenue et sur une partie du boulevard de l'Église ouest tel qu'il apparaît au document d'appel d'offres projet numéro MTVM-00017223, Chapitre A, page 2, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme annexe A-1 et tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par François St-Cyr, en date du 8 septembre 2011, incluant les frais, les taxes et les imprévus, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe A. »

ADOPTÉE

**2012-03-065 7.2.1 COMPTES À PAYER OU DÉJÀ PAYÉS AU 29 FÉVRIER 2012**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes déjà payés au 29 février 2012 pour un montant de	149,734.44 \$
D'APPROUVER les comptes à payer au 29 février 2012 pour un montant de	35,882.51 \$
CHÈQUES ANNULÉS	(672.25 \$)
<b><u>POUR UN TOTAL DE</u></b>	<b><u>184,944.70 \$</u></b>

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, certifie qu'il y a des fonds au budget global 2012 pour effectuer le montant des dépenses déposées ci-haut.

---

Ron Kelley  
Directeur général et secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

Le 13 mars 2012

**7.2.2 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011**

*Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose tel que prévu à l'article 176.1 du Code municipal du Québec le rapport financier et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 966.3 du Code municipal du Québec, par madame Jocelyne Poirier, c.a. de la firme de comptables agréés Goudreau Poirier Inc.*

*Le directeur général et secrétaire-trésorier transmet au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le rapport financier et le rapport du vérificateur externe conformément à l'article 176.2 du Code municipal du Québec.*

**2012-03-066 7.2.3 REMBOURSEMENT - TAXE SPÉCIALE D'EAU – PISCINE – MATRICULE 6527 86 3178**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU*

*DE REMBOURSER la somme de 700 \$ au propriétaire de l'immeuble - matricule numéro 6527 86 3178.*

*ADOPTÉE*

**2012-03-067 7.2.4 MANDAT DE VÉRIFICATION – REDDITION DES COMPTES DU PROGRAMME DE LA TECQ 2010-2013**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU*

*DE MANDATER la firme de comptables agréés Goudreau Poirier inc. pour vérification dans la reddition des comptes du programme de la TECQ 2010-2013.*

*D'AUTORISER la dépense des honoraires pour remplir ce mandat au montant maximum de 2,500 \$ taxes incluses.*

*ADOPTÉE*

**2012-03-068 7.3.1 ENGAGEMENT DES COORDONNATEURS(TRICES) - CAMP DE JOUR ET PISCINE MUNICIPALE - ANNÉE 2012**

*Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman  
et RÉSOLU*

*D'AUTORISER l'engagement des coordonnateurs(trices) au camp de jour et à la piscine municipale pour l'année 2012, ces derniers(ères) travailleront sous la responsabilité de la direction générale à un taux horaire de 13 \$ pour la période estivale et pour le nombre d'heures alloués aux prévisions budgétaires pour la préparation du programme 2012.*

*ADOPTÉE*

Le 13 mars 2012

2012-03-069      7.3.2      **AUTORISATION D'ENGAGEMENT DU PERSONNEL TEMPORAIRE – PÉRIODE ESTIVALE 2012**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

D'AUTORISER la direction générale à procéder à l'embauche du personnel pour la période estivale 2012 en fonction des besoins et des budgets alloués à ces fins.

ADOPTÉE

8.1      **DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service de sécurité incendie.

2012-03-070      8.2      **AUTORISATION – TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE VÉHICULE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

D'AUTORISER monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le transfert de propriété du véhicule numéro C70KVJG5558 de marque Ford modèle C 704 année 1980, plaque numéro L254898-3.

ADOPTÉE

9.1      **DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service des travaux publics.

2012-03-071      9.2      **ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

CONSIDÉRANT qu'une invitation écrite auprès de deux fournisseurs a été demandée pour l'entretien du réseau d'éclairage public pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2015, et que deux (2) des deux (2) soumissionnaires invités ont répondu;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes publiquement le 29 février 2012 immédiatement après 11h;

CONSIDÉRANT QU'après étude et vérification, les soumissions reçues rencontrent les conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres émis par la municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU

D'ADJUGER le contrat d'entretien du réseau d'éclairage public pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2015 à Denis Bourbonnais et fils inc., 29 rue Huot, Notre-Dame de l'Île Perrot (Québec) J7V 7M4 suivant les conditions énoncées dans le devis de soumission et la tarification proposée.

Le 13 mars 2012

D'AUTORISER la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à ce contrat.

ADOPTÉE

2012-03-072 9.3 PROGRAMME TECO 2010-2013 – ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ - APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne  
et RÉSOLU

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE



Le 13 mars 2012

2012-03-073 9.4 **ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES / RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'AQUEDUC**

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offres public pour l'exécution de travaux de réhabilitation du réseau d'aqueduc sur le 3<sup>e</sup> Boulevard entre la 1<sup>re</sup> Avenue et la 7<sup>e</sup> Avenue et une partie du boulevard de l'Église ouest, trois (3) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 2 mars 2012 immédiatement après 10h;

CONSIDÉRANT QU'après étude et vérification, les soumissions reçues rencontrent les conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres émis par la municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU

D'ADJUGER le contrat de construction pour l'exécution de travaux de réhabilitation du réseau d'aqueduc sur le 3<sup>e</sup> Boulevard entre la 1<sup>re</sup> Avenue et la 7<sup>e</sup> Avenue et une partie du boulevard de l'Église ouest à Sanexen Services Environnementaux inc., 1471, boulevard Lionel-Boulet, suite 32, Varennes (Québec) J3X 1P7, pour un montant de 388 494,78 \$ taxes incluses conformément à leur soumission suivant les conditions énoncées dans le devis, le tout conditionnellement à la réalisation du projet.

ADOPTÉE

2012-03-074 9.5 **AUTORISATION ET ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ - PROJET NUMÉRO DE DOSSIER 556201 – RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'AQUEDUC**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil autorise le projet numéro de dossier 556201 portant sur la réhabilitation du réseau d'aqueduc sur le 3<sup>e</sup> Boulevard entre la 1<sup>re</sup> Avenue et la 7<sup>e</sup> Avenue et une partie du boulevard de l'Église ouest;

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

QUE la municipalité autorise la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité la demande d'aide financière.

ADOPTÉE

2012-03-075 9.6 **ADJUDICATION DE CONTRAT / ÉQUIPEMENT INCENDIE - BOYAUX**

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU

D'ADJUGER le contrat pour la fourniture de matériel d'équipement incendie – boyaux aux Services Techniques Incendies Provincial Inc., 2486 des Récollets, Trois-Rivières (Québec) G8Z 3X7, selon la soumission numéro 9292, pour un montant de 9 370,46 taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée à même le Fonds de roulement sur une période de 10 ans à raison de 896,30 \$ par année à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

ADOPTÉE

*Le 13 mars 2012*

**10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES PERMIS ET DES INSPECTIONS**

*Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service des permis et des inspections.*

**11.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

*Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités de la bibliothèque municipale.*

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

**2012-03-076 13. LEVÉE DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2012**

*Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne  
et RÉSOLU*

*DE LEVER la séance ordinaire du conseil du 13 mars 2012 à 20h00.*

*ADOPTÉE*

---

*Manon Trudel, M.Sc.A  
Mairesse*

---

*Ron Kelley  
Directeur général et secrétaire-trésorier*